

<b>Zeitschrift:</b>	Ensemble avec nos garçons et nos filles : bulletin pédagogique : revue de la Société fribourgeoise d'éducation
<b>Herausgeber:</b>	Société fribourgeoise d'éducation
<b>Band:</b>	97 (1968)
<b>Heft:</b>	1
<b>Rubrik:</b>	Communications officielles

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 11.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Communications officielles

## **Communication au personnel enseignant concernant le danger que représentent les installations électriques à courant fort**

L'Inspection fédérale des installations à courant fort, par l'intermédiaire des Entreprises Electriques Fribourgeoises, prie la Direction de l'Instruction publique d'intervenir auprès des écoles par la présente mise en garde:

Dernièrement, un enfant grimpava sur un poteau électrique et entra en contact avec une installation à haute tension; c'est par un hasard providentiel que cet écolier échappa à la mort.

Les maîtres saisiront cette occasion pour prévenir leurs élèves et leur rappeler

- le danger d'entrer en contact avec des installations électriques à haute et basse tensions (lignes, surtout s'il arrive de rencontrer un fil électrique tombé, buffets, stations extérieures et intérieures, usines, etc.);
- le danger de brancher sur des prises d'installations intérieures des cordons ou des appareils en mauvais état ou dangereux;
- les dangers de bricoler des objets branchés ou à brancher sur les prises de courant;
- le danger d'utiliser des cerfs-volants, des fils ou des perches près des lignes électriques.

L'électricité, grâce à l'énergie qu'elle amène dans nos ménages et nos industries, rend des services incomparables, mais cette même énergie, mal utilisée, peut occasionner de graves dangers aux personnes et aux choses.

Nous remercions les maîtres de leur collaboration.

Fribourg, le 15 novembre 1967.

*La Direction de l'Instruction publique*

## A propos de l'enseignement antialcoolique

L'information de la jeunesse sur les problèmes de l'alcool se fait parfois selon un enseignement qui n'est plus adapté aux conditions de la vie actuelle. Alors que dans le passé on insistait sur l'alcoolisme chronique, le risque majeur réside actuellement pour les adolescents dans l'alcoolisme aigu, ce qui s'explique par la situation que crée, notamment, l'utilisation pour ainsi dire universelle des véhicules motorisés.

En vue de l'information du corps enseignant, le Secrétariat antialcoolique suisse, à Lausanne, a édité un petit ouvrage: *L'alcool aujourd'hui*, de J. Odermatt. Il s'agit là d'une véritable encyclopédie de poche traitant de tous les aspects actuels de l'alcool, avec, entre autres, un aperçu des législations fédérale et cantonales consacrées à cette question. Les comptes rendus publiés dans la presse ont souligné l'objectivité de l'auteur de ce livre qui s'est cantonné dans le domaine strict des faits.

Bien que nos classes soient déjà dotées d'un manuel d'enseignement antialcoolique, nous nous permettons d'attirer l'attention du corps enseignant sur l'ouvrage de J. Odermatt qui constitue un excellent document d'information éducative.

Fribourg, octobre 1967.

*La Direction de l'Instruction publique*

*L'Alcool aujourd'hui*, de J. Odermatt, peut être commandé au prix de 3 fr. 50 par l'intermédiaire du Matériel scolaire cantonal.